

PRÉAVIS N°: 19/22

OBJET DU PRÉAVIS: Demande d'un crédit de CHF 245'000.- pour la création d'un poste de coordinateur-trice (muséologue, historien.ne de l'art ou métier jugé équivalent) d'une durée déterminée de deux ans à un taux d'activité de 60% pour les Musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand

CONSEIL COMMUNAL DU 4 OCTOBRE 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission nommée pour cet objet s'est réunie le mercredi 14 septembre à 20h à la salle de Mazan. La commission était composée de Mesdames Catarina Soares, Mélanie Gogniat, et Eugenia Puch, votre rapportrice; ainsi que de Messieurs Georges-Alexandre Duc et Pierre-Alain Bohnenblust.

En première partie de soirée, pendant une vingtaine de minutes environ, Madame Monique Fontannaz (présidente de l'association du Vieux Moudon) et Monsieur Marti (président du conseil de la fondation du musée Eugène Burnand) sont venus nous présenter l'état de la situation de nos musées. Nous les remercions pour leurs apports à la réflexion.

Ensuite, Madame la Syndique est venue répondre à nos questions et préciser les objectifs poursuivis par ce préavis. Nous la remercions également pour les éclaircissements apportés.

1. Rappel de quelques faits

Juin 2021: Renvoi du préavis 67/21 pour l'achat du bâtiment du Grand Air

Juin 2021: Motion de Madame Bosse Buchanan pour une activité muséale crédible à Moudon, renvoyée à la Municipalité par le Conseil

Automne 2021: Constitution par la Municipalité d'un groupe de travail pour étudier l'éventuel achat du bâtiment du Grand Air et élaborer des pistes de réflexion pour l'usage futur du bâtiment.

Janvier 2022: rapport du groupe de travail « Culture et verdure au sommet de la colline »

2. Présentation par Monique Fontannaz et Pierre Marti

Les éléments principaux soulevés par les responsables des musées ont été les suivants:

- Le financement des musées est composé par CHF20'000.- de subventions annuelles communales pour chaque musée. Cette somme sert à payer les frais courants. Ils reçoivent également des dons ainsi que des cotisations pour le musée du Vieux Moudon.

- Le travail d'organisation des expositions, de recherche de fonds et de promotion est fait par des bénévoles. Il y a trois salariées, des hôtesse.s d'accueil, à temps partiel.
- Les bénévoles ont actuellement une moyenne d'âge de 70 ans, et il n'y a pas de relève.
- Sans un changement à très court terme, le musée Eugène Burnand devra fermer ses portes.
- Le développement des musées de Moudon pourrait s'inscrire dans le projet de régionalisation de l'Office du tourisme. Les musées Moudonnois étant porteurs de l'histoire et de l'identité régionale.

Pour les responsables actuels des musées, engager un.e professionnel.le pour gérer ces lieux est indispensable à leur survie, particulièrement celle du musée E. Burnand (problème de la relève).

3. Synthèse des discussions avec Madame Pico

L'objectif principal du préavis est d'élaborer, à l'aide des compétences d'un professionnel, un outil décisionnel (le rapport) afin de permettre à la commune de voir les possibilités d'amélioration des musées Moudonnois et de fixer les modalités de leur avenir. (Quel bâtiment?; Quelles activités?; etc)

Dans deux ans, la commune disposera d'un rapport professionnel concernant le potentiel de nos musées. En parallèle, le PAC (Plan d'Affectation Cantonal) sera également terminé. Tous les éléments nécessaires seront alors dans les mains de la Commune pour prendre la meilleure décision pour Moudon concernant l'éventuel achat du Grand Air.

Ce préavis est une base pour une réflexion globale sur les musées de Moudon. Il répond à la motion de Madame Sandrine Bosse Buchanan. Cette motion, déposée en juin 2021, demandait en effet à la Municipalité de présenter un projet culturel complet pour le musée Eugène Burnand.

Au sujet de la détermination du salaire de la personne engagée. La référence a été le salaire d'un.e directeur.trice de musée. Le chiffre avancé dans le préavis est un maximum à ne pas dépasser, ce ne sera pas forcément le traitement choisi en définitive. Celui-ci dépendra du parcours et des compétences de la personne choisie.

Concernant la question de l'expertise externe, il s'agira avant tout de chercher quelqu'un d'extérieur afin d'avoir un avis neutre sur les propositions faites par le.la muséologue engagé.e.

4. Conclusions des discussions de la commission

Il nous apparaît que les musées pourraient être une vitrine de qualité pour Moudon. Ces lieux reflètent l'histoire de notre région ainsi que ses coutumes et son identité. Il est essentiel qu'un professionnel prenne en main la gestion, la promotion et l'amélioration des prestations des musées car il y a un grand potentiel à mettre en valeur. Valoriser les musées de la ville haute, c'est aussi mettre en avant la beauté du site et attirer plus de visiteurs à Moudon.

Nous pensons unanimement qu'il s'agit d'un investissement qui pourra porter ses fruits pour notre ville. Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, nous vous invitons à bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

vu le préavis de la Municipalité No 19/22 ;
ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

- 1. autorise formellement la Municipalité à créer un poste de coordinateur-trice (muséologue, historien de l'art ou métier jugé équivalent) pour une durée déterminée de deux ans à un taux d'activité de 60% pour les musées du Vieux- Moudon et Eugène Burnand,**
- 2. accorde à cet effet un crédit de maximum CHF 245'000.—,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée dans le compte de fonctionnement à créer,**
- 4. prend acte que la dépense sera compensée par reprise sur le compte no 9281.13 « Fonds réserve structure pour la culture »,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Moudon, le 22 septembre 2022

La rapportrice, Eugenia Puch